

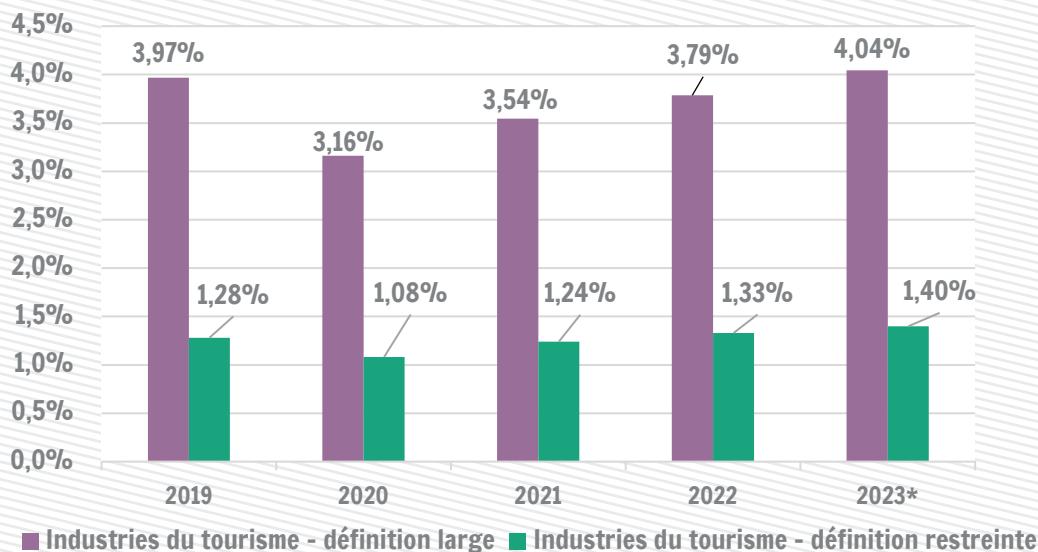
Tourisme en Wallonie

valeur ajoutée brute

1,40%

Estimation de la part de la valeur ajoutée brute du secteur du tourisme dans la valeur ajoutée brute de la Wallonie en 2023

Valeur ajoutée brute estimée (en % de la valeur ajoutée brute de la Wallonie) du tourisme en Wallonie



Sources : Statbel, ONSS, Banque nationale, CST Wallonie 2018 ; Calculs OwT IWEPS23

En 2023, la valeur ajoutée brute du tourisme en Wallonie est de 1,40 %* si on adopte une définition restreinte du secteur (voir définition ci-après). Si on adopte une définition large du secteur (voir définition ci-après), plus appropriée pour les comparaisons internationales, la part du tourisme dans la valeur ajoutée brute de la Wallonie est de 4,04 %*. La valeur obtenue est une moyenne sur l'ensemble de la région. Dans certains territoires, l'activité touristique génère bien plus que 1,40 %* de la valeur ajoutée brute et dans d'autres cette part est nettement plus faible.

En termes d'évolution, on note de manière substantielle l'effet de la crise sanitaire entre 2019 et 2020 ce qui s'explique par l'impact proportionnellement plus important de celle-ci sur l'activité touristique que sur d'autres pans de l'économie wallonne comme l'ont d'ailleurs mis en évidence plusieurs autres analyses (voir verso). On constate que pour l'année 2023, la valeur obtenue dépasse son niveau de 2019, ce qui peut indiquer que la part de la valeur ajoutée brute que représente le tourisme dans l'économie en particulier dans sa définition restreinte suit une tendance à la hausse au cours des cinq dernières années hors choc conjoncturel.

Cependant, cette affirmation, même si elle est cohérente avec d'autres observations, devra être vérifiée lors de l'actualisation de cette valeur avec des données définitives.

*données provisoires pour 2023

Tourisme en Wallonie

valeur ajoutée brute

Le tourisme, un secteur et plusieurs définitions

Le secteur du tourisme est défini au niveau statistique comme un ensemble de nombreux secteurs, dit « industries du tourisme » dont la liste a été définie dans le compte satellite du Tourisme de Wallonie 2018 (portant sur les données de l'année 2016). Ce document est lui-même basé sur une méthodologie développée par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et l'OCDE et sur les recommandations officielles de l'OMT pour la collecte de statistiques sur le tourisme. Les secteurs couverts sont divers et regroupés en trois catégories : les secteurs dépendant du tourisme intérieur (principalement les hébergements et attractions touristiques), les secteurs dépendant du tourisme émetteur (principalement le transport aérien et les agences de voyage) et enfin les secteurs d'activités connexes au tourisme (transport terrestre, restauration...).

L'ensemble de l'activité de ces secteurs n'est pas générée par le tourisme. En effet, si pour certains secteurs couverts, comme les hébergements touristiques, on est proche de 100 % pour d'autres secteurs comme la restauration moins de 20 % de l'activité est liée au tourisme à l'échelle de la Wallonie. C'est pourquoi, il est possible de définir la valeur ajoutée attribuable au secteur du tourisme en Wallonie de deux manières :

- Soit, selon une définition large où l'intégralité de l'activité des secteurs considérés comme industries du tourisme est prise en compte. Cette approche permet d'effectuer de manière plus fiable des comparaisons internationales et régionales. Cependant, elle ne tient pas compte du fait que seule une partie de l'activité de nombreux secteurs couverts n'est pas générée par des touristes.
- Soit selon une définition restreinte où, seule la part liée spécifiquement aux activités des touristes (séjours et excursions) est prise en compte. Cela nécessite de mobiliser des estimations (tirées du Compte Satellite du Tourisme en Wallonie 2018) mais permet d'approcher plus précisément l'objet statistique étudiée. C'est pourquoi, cette définition est plus appropriée pour suivre l'évolution du poids du secteur dans le temps.

Définitions et sources

La valeur ajoutée brute (VAB) du secteur du tourisme est constituée de la somme des valeurs ajoutées brutes d'un ensemble de secteurs à un niveau de détail NACE 5 (la liste des secteurs repris provient de recommandations internationales sur les statistiques en matière de tourisme). La part de chacun de ces secteurs dans chacune des branches d'activités des comptes nationaux est ensuite estimée selon la part qu'ils représentent soit dans le chiffre de d'affaires, soit dans l'emploi de la branche à laquelle ils appartiennent. Pour déterminer la part de l'activité d'un secteur attribuable au tourisme, on recourt aux ratios de tourisme par produit du dernier Compte Satellite du Tourisme en Wallonie réalisé en 2018. La VAB du tourisme - définition large est similaire à la notion de « Gross value added of tourism industries » utilisée dans les comptes satellites du tourisme publiés par Eurostat. La VAB du tourisme -définition restreinte est quant à elle similaire à la notion de « Tourism direct gross value added » repris dans les mêmes documents. Les données de base utilisées proviennent de différentes sources : Banque nationale, ONSS, Statbel, Tourisme Wallonie et du Compte Satellite du Tourisme en Wallonie réalisé en 2018. Certaines données relatives à l'année 2023 sont encore provisoires.

Pertinence et limites

La valeur reprise pour 2023 est susceptible d'évoluer lors de l'actualisation des données en 2026. L'ensemble des valeurs sont des estimations obtenues via l'utilisation de plusieurs clés ou ratios qui interviennent pour estimer différents éléments du calcul : part de l'activité d'un secteur attribuable au tourisme, part de la valeur ajoutée d'un secteur au niveau NACE 5 dans un ensemble de secteurs plus grand, part de la valeur ajoutée liée aux résidences secondaires.

Il est donc nécessaire d'interpréter les valeurs mentionnées au regard de ces éléments et d'effectuer des comparaisons avec d'autres secteurs ou avec d'autres pays ou régions uniquement si les méthodologies utilisées sont similaires. De même, des évolutions méthodologiques sont possibles à l'avenir si de nouvelles données ou techniques permettent d'affiner les clés ou ratios utilisés dans le calcul effectué.

Pour en savoir plus :

<https://owt.tourismewallonie.be/telechargement/le-poids-economique-et-social-du-tourisme-wallon/>

Personne de contact : Jonathan Lesceux (jle@iweps.be) / prochaine mise à jour : septembre 2026